

REÇU LE
23 JAN. 2017
MAIRIE de S^T-MAMET-SALVETAT

Aurillac, le 18 Janvier

Objet : Communication de l'atelier équilibre « Stop'Chute » à Saint-Mamet la Salvetat.

Madame, Monsieur,

Le service Prévention et Promotion de la Santé de Mutualité Française Auvergne Rhône-Alpes met en place un atelier équilibre « Stop'Chute », en partenariat avec le Comité Départemental d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire du Cantal (Codep AGV) et la Mairie de Saint-Mamet la Salvetat.

Les objectifs de cet atelier accessible à tous, sont de réassurer la stabilité posturale et de prévenir la perte d'équilibre des participants ainsi que de les encourager à la pratique d'une activité physique régulière.

Cet atelier se déroulera en douze séances collectives et hebdomadaires auxquelles toute personne de plus de 60 ans, volontaire et autonome, résidant sur la Communauté de Communes pourra participer.

La première séance aura lieu le Jeudi 9 Février puis nous nous réunirons une fois par semaine pour une heure d'exercices. Les séances seront suspendues pendant les vacances scolaires.

Nous organisons une réunion de sensibilisation aux risques de chutes et de présentation de cet atelier, au cours de laquelle les inscriptions pourront être prises pour les personnes intéressées :

**Jeudi 2 Février à 10h00
A la Maison de la Jeunesse
à Saint-Mamet la Salvetat**

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Mlle VAREILLE Nathalie, Chargée de Projets Prévention et Promotion de la Santé à la Mutualité Française Auvergne Rhône-Alpes au 04.71.46.80.81 ou au 06.15.50.79.36 ou bien par mail à l'adresse n.vareille@mutualite-auvergne.fr

Nous vous sollicitons alors pour la diffusion des affiches et flyers ci-joints auprès des habitants de votre commune.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre courrier et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments mutualistes les meilleurs.

**Evelyne DELANOUE
Responsable projet service prévention promotion de la santé**